



Sports Anima
Loisirs Balar

BALAN 08

ARDENNES France



me Marche populaire interna
pour tous

19 mai 2024



Parcours

Circuit de 5km;10km;15km; 20

Membre de la FFSP N° F1201

Visa FFSP N° 2024 08 38 E

internet : <http://www.ffsp.fr> E.mail : contact@ffsp.fr



facebook.com/ivv.france



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national
2006

du 20 juin

Reconnue de mission d'utilité publique
du 2 août 2001

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes de BALAN 63 rue de l'église
08200 BALAN FRANCE

Horaires : Départs de 8h à 14h (12h pour le 15km et 20
Arrivée limitée à 17h00

Parcours : 5km sans difficultés particulières ; 10 km; 15km et

Ouvert à tous ; les enfants de moins de 10 ans doivent être obligato

Licence de participation:

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre **une cc sans souvenir de 3 euros ou une cotisation pour une licence fan jusqu'à 16ans**). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux ta internationaux disponibles au retour. Gratuit pour les -12ans et les pers(par l'association)

Préinscriptions : Avant le 01 mai 2024 pour les groupes. Sur place pour le

Inscriptions : Mr MAILLARD Francis
20 place de la mairie
08200 BALAN
Téléphone : 03/24/29/63/66 ou 06/73/26/36/6

Récompenses : aucunes récompenses

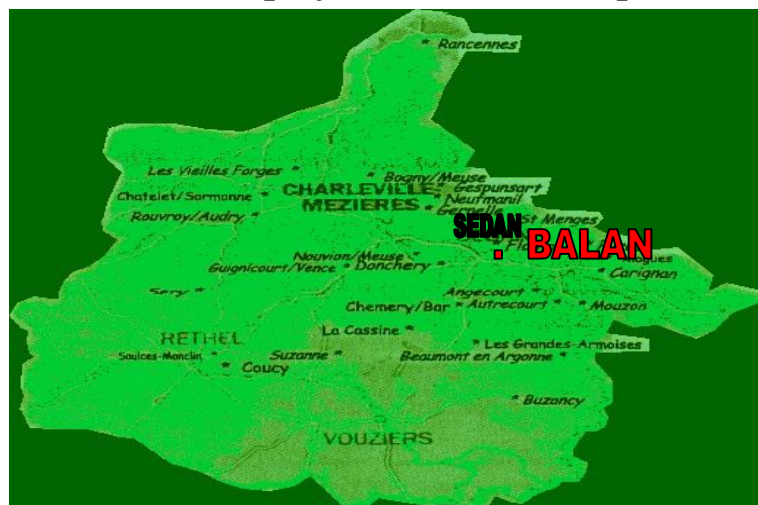
Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile auprès
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bo

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Possibili

Avis importants : interdiction absolue de fumer et allumer du feu sur les parcours. Les chi
être tenus en laisse

Secourisme : Premiers secours : Assuré par l'association de
Urgences : International : 112

***La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorolog
d'arrêté préfectoral ou municipal***



tions
ais

ation 

0km



par arrêté N° 012156

IQUE



e

km)

20 km

oirement accompagnés

rtisation de participation
uille de 6 euros (enfants
mpons IVV sur les carnets
onnes handicapées.(Règlée

es individuels

35

de MAIF
nne santé

ité de restauration à l'arrivée
iens doivent obligatoirement

ès le départ

iques sauf en cas